

Écrit par le 26 mai 2026

logo pour leur commune, via une consultation publique. Cette démarche est loin d'être anecdotique ou anodine. Elle fait la démonstration que partager le pouvoir c'est peut-être pas si compliqué que cela, et qu'il s'agit, aujourd'hui, d'une vraie nécessité démocratique.

Dans une période où l'on s'accorde à penser que les élus, une fois leur mandat en poche sont peu enclin à laisser la place à la contradiction ou partager leurs pouvoirs, beaucoup d'édiles font la démonstration inverse. Si à Bollène on consulte pour choisir un logo, on met aussi en place, comme dans d'autres villes, des budgets participatifs. Certes ils restent encore modestes, mais une dynamique est enclenchée et il sera difficile de faire machine arrière.

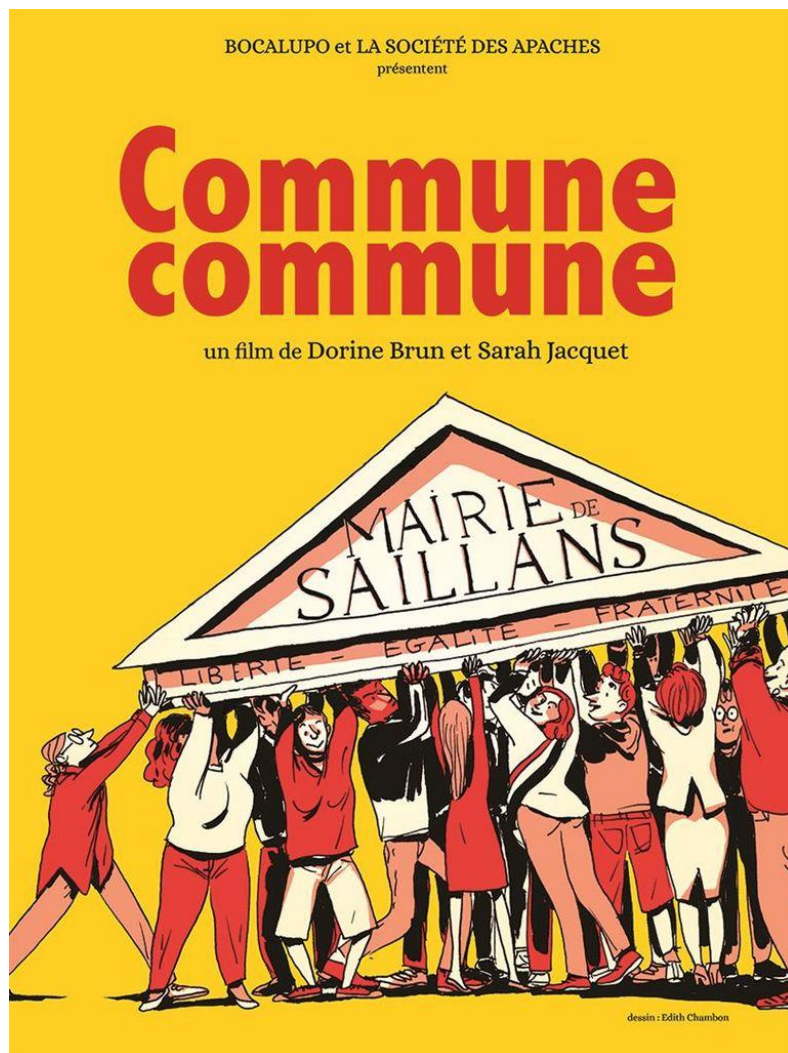
L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué !

[A Cavaillon, où l'on veut réaménager une place, aujourd'hui utilisée comme parking, on invite les habitants à s'exprimer et à se déterminer.](#) Et ici, le choix proposé n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de choisir au fond qu'elle place (c'est le cas de le dire) sera accordée à la voiture. Sujet, pour une commune, ô combien sensible. L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué ! Mais, de là à considérer que le peuple pense forcément juste il y a un pas que la raison ne nous autorise pas à franchir. On tombe facilement dans le populisme et ses travers.

Durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associé à au moins une décision

Un documentaire « *Commune commune* » réalisé en 2022, par [Dorine Brun](#) et [Sarah Jacquet](#), retrace l'expérience conduite à Saillans dans la Drôme, un village de 1 300 habitants. L'équipe municipale composée de quelques habitants sans étiquette a été élue, en 2014, avec l'idée d'impliquer au maximum les citoyens dans les décisions communales. Des travaux de voirie, à l'éclairage public, en passant par les rythmes scolaires, l'accueil de migrants ou encore la complexe révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Ca n'a pas toujours été simple mais durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associée à au moins une décision. Un bilan plus que positif. Mais l'expérience de Saillans a malheureusement tourné court. L'équipe municipale n'a pas été renouvelée aux élections municipales de 2020. Elle a perdu la mairie de 18 voix. Cependant, l'expérience s'est poursuivie avec la création d'une coopérative citoyenne. Et la voie est maintenant tracée.

Ecrit par le 26 mai 2026



La votation et la démocratie participative sont des démarches pas toujours faciles à mettre en place. Il faut sans doute encore de la pratique avant d'être généralisée et d'arriver au niveau de nos amis helvètes. C'est pourquoi il faut s'y mettre au plus vite. C'est en faisant qu'on apprend dit le dicton populaire.

[Lire également : "Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune"](#)

Ecrit par le 26 mai 2026

Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune



En 2020, la Ville de Bollène a fait le choix de s'inscrire dans une démarche de démocratie participative afin d'inclure davantage ses habitants avec un convention citoyenne, un conseil municipal des enfants, un budget participatif ou encore des concertations. Il était donc naturel pour la commune de faire appel aux Bollénois une fois de plus pour choisir le nouveau logo de la Ville.

Les Bollénois ont eu le choix parmi trois logos, et ont pu voter sur la [page Facebook de la Ville](#), sur [son site internet](#), par mail ou directement à la mairie. Ce nouveau logo devait traduire une identité visuelle forte, moderne et dynamique.

Ecrit par le 26 mai 2026



Les trois choix qui s'offraient aux Bollénois. DR

Le nouveau logo

C'est finalement le logo n°2 qui a le plus plût aux habitants de la commune. Basé sur les éléments fondamentaux qui composent les armoiries de la Ville, c'est-à-dire la tour et les deux clés, le nouveau logo reprend également les deux fleuves qui traversent Bollène : le Rhône, à travers sa dérivation du canal Donzère-Mondragon, et le Lez. Le croisement des deux fleuves sous la tour évoque la position stratégique de la Ville, à la croisée de trois départements : le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche. Le choix du jaune et du bleu était évident puisque ce sont les couleurs traditionnelles de Bollène.

Le 'N' de Bollène est différent des autres lettres. Cette touche d'originalité illustre l'évolution et le dynamisme de la Ville. En empruntant des éléments traditionnels et historiques des armoiries et en les modernisant, le nouveau logo a pour objectif de perpétuer l'identité de la Ville et de constituer un trait d'union entre le passé historique l'avenir. La Ville précise que les armoiries demeurent toujours et que ce nouveau logo n'a pas vocation à les remplacer.

Ecrit par le 26 mai 2026

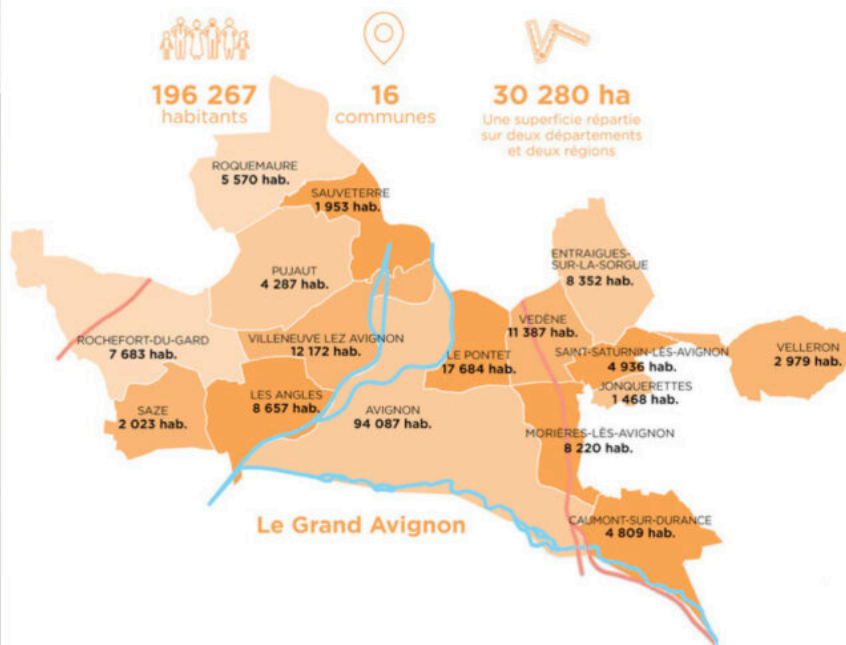


L'ancien et le nouveau logo.

V.A.

Le Grand Avignon présente les 65 membres de son Conseil de développement

Ecrit par le 26 mai 2026



Comme l'exige la loi, un [Conseil de développement \(Codev\)](#) doit être mis en place dans une intercommunalité de plus 50 000 habitants. Le [Grand Avignon](#) vient d'approuver la création et la composition du sien lors de son dernier Conseil communautaire du 3 avril.

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon s'y était engagée en décembre 2021, c'est maintenant chose faite. On connaît désormais les 65 membres bénévoles, choisis sur 87 candidatures reçues entre le 15 septembre et 30 novembre 2022, constituant cet outils démocratique citoyen. La constitution du Codev obéit au respect de certaines règles comme la parité et refléter la population du territoire tant socialement que par la différence des classes d'âges. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du Grand Avignon.

Comme un "Conseil économique, social et environnemental" du Grand Avignon

Le Codev est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de perspectives et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du Grand Avignon.

Dans un premier temps, les membres du Codev seront formés pour mieux appréhender leur rôle, adopter un règlement de fonctionnement intérieur, découvrir l'environnement du Grand Avignon rencontrer les élus, les services, les missions et les projets. Ensuite, le Codev portera des réflexions et avis sur tous les projets du Grand Avignon.

Écrit par le 26 mai 2026

Un collège de 10 sièges a été également créé pour les organismes locaux institutionnels souhaitant y participer. A ce jour, l'agglomération n'a reçu que 4 candidatures même si le Grand Avignon espère que d'autres structures rejoindront le Codev.

Découvrez ci dessous les 65 membres et 4 institutions composant à ce jour le Codev du Grand Avignon.

Ecrit par le 26 mai 2026

communauté d'agglomération

grand
avignon

Accueil de réception en préfecture
084-2484025-1-20230407-C0304230018-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 07/04/2023

Liste des noms des habitants désignés par commune et par ordre alphabétique

Commune d'Avignon

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
ALONSO Sabah	Féminin	08/12/1975	Agent technique
BEGEL Florence	Féminin	26/11/1963	Professeure
CARLEVAN Sylvette	Féminin	10/10/1961	Directrice Régie des quartiers
CHAOUCH Youssef	Masculin	06/09/1999	Etudiant
CHAUCHAT Margaux	Féminin	26/09/1995	Chef de projet web
COMBRE Claire	Féminin	12/04/1995	Ingénieur agroalimentaire et environnement
COURTOIS Camille	Féminin	11/11/1984	Préparateur cuisine
DAVID Stéphane	Masculin	09/05/1971	Gestionnaire comptable immobilier
DEBONGNIE Yves	Masculin	13/04/1989	Formateur
DESSOLIERS Maryvonne	Féminin	19/01/1944	Retraitée
DUSSAUX Carla	Féminin	28/07/1981	Chargée de mission animation et communication
DUVERNEY Agnès	Féminin	23/07/1966	Instructrice dossiers PAC
DUVAL Henri	Masculin	08/02/1959	Ingénieur de recherche
FEBRIER Antoinette	Féminin	10/11/1946	Retraitée
FICOT Aurélien	Masculin	17/07/1988	Formateur
GELFI Lou-Elia	Féminin	29/09/1992	Chargée de clientèle
GRABIT Marc	Masculin	11/08/1953	Retraité
JOUFFRET Delphine	Féminin	06/10/1976	Adjointe cheffe de service RH
LELIBOUX Christian	Masculin	27/08/1946	Retraité
LEOPOLD Dylan	Masculin	19/09/1990	Sans emploi
LE MIGNON Lukas	Masculin	10/07/1986	Chargé d'opérations collectives RH
LE RALLIER Jérémie	Masculin	18/11/1982	Guide conférencier
MENNELLA Leslie	Féminin	08/08/1995	Communication digitale
MILAZZO Sandrine	Féminin	26/12/1970	Responsable de service Office de tourisme
PELLETIER Alain	Masculin	10/04/1943	Retraité
PERRET Claudia	Féminin	08/06/1969	Gestionnaire aide à domicile
PIETRA Marie-Christine	Féminin	04/08/1955	Retraitée
REBILLARD Patricia	Féminin	04/04/1960	Retraitée
RIVIERE Isabelle	Féminin	29/03/1972	Assistante administrative
ROCHUT Laurent	Masculin	14/05/1967	Directeur de théâtre
SAUGIER Jacques	Masculin	18/04/1947	Retraité
SEREIN Marc	Masculin	24/01/1962	Sans emploi
SETTI Amel	Féminin	06/08/1968	Chargée de mission RH
VAN DER MEER Tom	Masculin	20/09/2001	Etudiant

69

CONSEIL DU 03 AVRIL 2023 - DELIBERATION N°C20230403/016

Écrit par le 26 mai 2026

© Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Ecrit par le 26 mai 2026

communauté d'agglomération
grand
avignon

Accusé de réception en préfecture
084-249400251-20230407-C0304230016-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Commune de Caumont sur Durance

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
HERNANDEZ Fabien	Masculin	03/01/1984	Chef d'entreprise

Commune de Jonquerettes

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
BUIS Delphine	Féminin	13/05/1979	Chargée de communication

Commune de Le Pontet

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
ALY Colin	Masculin	19/12/1997	Gestionnaire informatique
DUCRET Alain	Masculin	06/08/1983	Agent technique de surface
RAMIA Moilime	Masculin	26/01/1973	Educateur sportif/gérant de société

Commune de Les Angles

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
BRANCHET Lana	Féminin	02/08/1999	Etudiante
CATHERINE Julien	Masculin	16/02/1976	Chef de projet
GOURDOUZE Marlon	Masculin	11/12/1986	Graphiste indépendant
JOURDAN Noémie	Féminin	18/09/1988	Chargée d'Ingénierie de formation
POULNOT Bertrand	Masculin	28/01/1971	Courtier en assurance
WECK Vanessa	Féminin	06/03/1976	Praticienne de la redirection écologique

Commune de Morières les Avignon

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
MOUNIER Karen	Féminin	15/10/1974	Directrice développement immobilier

Commune de Pujaut

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
GILBERT Thomas	Masculin	08/03/1989	Chef de projets électrique nucléaire
REITZ Louis-François	Masculin	08/12/1956	Retraité

Commune de Rochefort du Gard

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
FERRIER Patricia	Féminin	13/01/1959	Retraîtée

Commune de Saint Saturnin les Avignon

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
PENALVA Sylvain	Masculin	29/07/1995	Chargé de mission

Commune de Sauveterre

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
BERTHET Patrick	Masculin	19/12/1957	Retraité
SAIN Catherine	Féminin	07/10/1960	Conjoint collaborateur agricole
TRUBUILT Maël	Masculin	14/06/1983	Chargé de gestion patrimoniale

70

CONSEIL DU « 3 AVRIL 2023 » - DELIBERATION N°C20230403/016

Écrit par le 26 mai 2026

© Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Ecrit par le 26 mai 2026

communauté d'agglomération
grand
avignon

Accusé de réception en préfecture
054-249400251-20230407-C0304230016-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Commune de Saze

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
DELCOURT Marina	Féminin	28/05/1993	Auxiliaire de puériculture en crèche

Commune de Vedène

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
CERVELLIN Francis	Masculin	25/06/1960	Retraité
GOUJARD Garance	Féminin	06/03/1975	Consultante indépendante

Commune de Velleron

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
GUEGAN Célia	Féminin	06/11/1989	Chargée d'opérations immobilières
BOST Michel	Masculin	22/03/1950	Retraité

Commune de Villeneuve lez Avignon

Nom Prénom	Genre	Date de naissance	Profession
BAYLE Caroline	Féminin	05/06/1970	Professeur de lycée
BOUTEILLER Edith	Féminin	19/05/1983	Chargée de mission culturelle
GRENIER Bruno	Masculin	19/12/1957	Retraité
MURET André	Masculin	19/10/1949	Retraité
OIRGANE Mehdi	Masculin	11/02/1975	Chargé de développement
PELLET David	Masculin	26/12/1969	Directeur du développement
PICHON Salima	Féminin	20/07/1950	Retraîtée

Liste des organismes et personnes qualifiés :

N°	Nom
1	Association du parc d'activités Avignon Courtine
2	Chambre d'agriculture de Vaucluse
3	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Vaucluse (CPME 84)
4	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Avignon (CPTS)
5	A pourvoir
6	A pourvoir
7	A pourvoir
8	A pourvoir
9	A pourvoir
10	A pourvoir

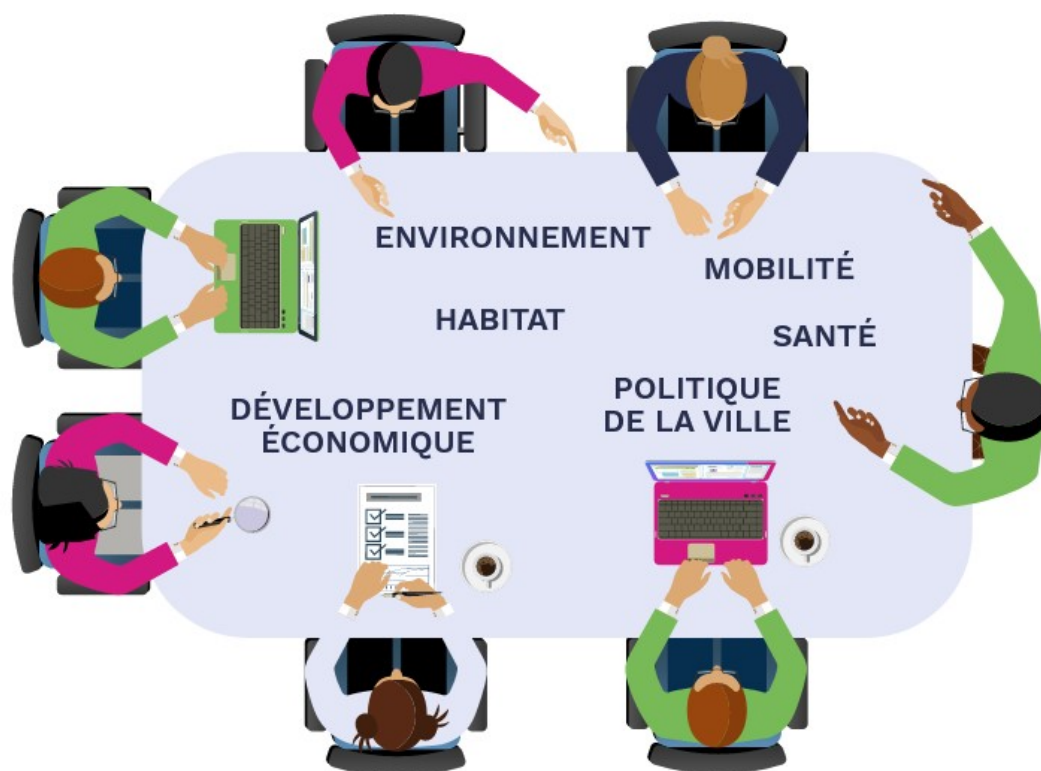
Les premiers mois de leur installation, avant de porter des réflexions et avis sur les projets, les membres du Codev seront formés pour mieux appréhender leur rôle, adopter un règlement de fonctionnement intérieur, découvrir l'environnement territorial et le Grand Avignon, rencontrer les élus, les services, les missions et les projets.

Ecrit par le 26 mai 2026

© Communauté d'agglomération du Grand Avignon

D.P.

Grand Avignon : 'recrute citoyens motivés par l'avenir de leur territoire'



Jusqu'au 31 octobre prochain, les habitants des 16 communes du Grand Avignon, qui souhaitent contribuer à l'avenir de leur territoire, sont invités à déposer leur candidature pour rejoindre le futur [Conseil de développement de l'agglomération](#).

Ce conseil aura pour mission de :

Ecrit par le 26 mai 2026

- contribuer au suivi et à l'évolution du projet de territoire élaboré et voté en 2021 par les élus de l'Agglomération
- émettre un avis sur les documents de planification intercommunaux
- participer à la réflexion et à l'élaboration des politiques locales de promotion du développement durable.

40 membres voulant contribuer à l'avenir de leur territoire

« Le Conseil de développement du Grand Avignon sera composé de 40 membres, acteurs locaux et citoyens du territoire, choisis de manière à garantir une représentation plurielle, respectant la parité femmes-hommes, la diversité générationnelle et l'équilibre des territoires de l'intercommunalité », explique le Grand Avignon.

Pour candidater, il faut remplir les conditions suivantes :

- être un citoyen du territoire du Grand Avignon
- être majeur
- être libre de tout mandat électif
- être disponible et volontaire pour contribuer bénévolement aux travaux.

Par ailleurs, il vous faudra communiquer au Grand Avignon votre état-civil (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance), votre profession, vos coordonnées complètes et une lettre de motivation. Envoyez vos candidatures par courrier au siège du Grand Avignon, par mail à codev@grandavignon.fr ou remplissez le formulaire disponible sur le site internet du Grand Avignon.

Plus de renseignements sur le site du Grand Avignon : grandavignon.fr